# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT PYRENEES-ATLANTIQUES

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Communautaire

### de la Communauté de Communes DE LA VALLEE D'OSSAU 4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DEL	IDED	ATION	00046	2100
II)	IKEK		מיווריים	47.4UI
		VII OIA	11 401	

	Nombre de membres	
Afférents	En	Qui ont pris
au Conseil Communautaire	exercice	part à la délibération
32	32	24

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

#### Présents suppléants : Mme GANTCH

- M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
- M. MARTIN donne procuration à M. CASAUBON
- M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
- M. CARREY donne procuration à M. BARBAN
- Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
- M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
- M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ

REÇU

Le 2 4 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON SIE MARIE

Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

#### OBJET: FINANCES - BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président, après avoir approuvé le compte administratif du budget général de la CCVO 2017 ce jour

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2017 de :		599 997,77 €
+ un excédent reporté 2016 de :		190 174,40 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		790 172,17 €
- un déficit d'investissement de :	-	291 245,75 €
- un déficit des restes à réaliser de :	:	73 924,00 €
Soit un déficit de financement de :	_	365 169,75 €

#### Le Conseil Communautaire à l'unanimité

(7 ABSTENTIONS: M. COUROUAU, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, SANS, ALBIRA et Mme TOUTU)

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCEDENT
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)
- 790 172,17 €
365 169,75 €
291 245,75 €

Président

Jean-Paul CASAUBON